Procédure pour emprunter de l'équipement audiovisuel.

Où est situé le service de l'audiovisuel?

Qui peut utiliser le service de l'audiovisuel?

Quels équipements sont disponibles pour le prêt?

Les prêts audiovisuels à la bibliothèque.

Comment choisir les bons équipements.

Les formations offertes.

Comment communiquer avec les techniciens (nes)

L'importance de faire une réservation.

Emprunt du matériel et formation.

Transfert des données et sauvegarde.

Retour du matériel.

Comment faire une demande pour un projet de grande envergure?

Où est situé le service de l'audiovisuel?

Le service de l'audiovisuel est disponible au campus de Québec ainsi qu'au campus du Charlesbourg. Les locaux se trouvent dans chacun des cas à l'intérieur de la bibliothèque.

Service de l'audiovisuel Québec : Local Q3100

Service de l'audiovisuel Charlesbourg : Local C2520

Qui peut utiliser le service de l'audiovisuel?

Le service de l'audiovisuel est disponible pour tous les étudiants, les enseignants et le personnel du cégep limoilou.

** Les prêts sont seulement pour les projets pédagogiques et les projets liés au cégep Limoilou.



Quels équipements sont disponibles pour le prêt?

- Caméras vidéo
- Trépieds
- Microphones
- Enregistreurs audionumériques
- Écouteurs
- Appareils photo
- Éclairages

- Projecteurs
- Moniteurs
- Caméras web
- Autres accessoires
- Salles de montage vidéo
- Studios d'enregistrement
- Studios d'enregistrement audio (Qc)

Certains équipements sont disponibles directement au comptoir du prêt à la bibliothèque, car il ne nécessite pas ou peu de formation.

- Appareils photo
- Accessoires pour appareils photo.
- Enregistreurs audionumériques
- Écouteurs
- Projecteurs vidéo
- Microphone /haut-parleur pour

conférence

- Caméra document
- Écran de projection
- Moniteur
- Charriot pour l'enseignement comodale (incluant microphone et caméra web)

Comment choisir les bons équipements?

Chaque projet est différent et nécessite donc des besoins différents en termes de matériel. Un technicien(ne) en audiovisuel sera là pour vous diriger dans le choix du matériel. Afin de connaître les grandes lignes du projet à réaliser, voici quelques questions à vous poser :

- Quel est votre projet, il est lié à quel cours et quel enseignant?
- Quelle est la durée totale du projet?
- Dans quels lieux seront captées les prises de vue et/ou les prises audio?
- Combien de personnes seront filmées et/ou enregistrées?
- Est-ce que les tournages auront lieu à l'intérieur ou à l'extérieur?
- Est-ce que les tournages auront lieu de jour ou de nuit?
- Avez-vous besoin d'éditer la vidéo?

^{**} Certains équipements spécialisés sont réservés pour les étudiants des cours d'arts visuels, de photographie artistique, de créativité médias et d'animation 3D.



La formation pour l'utilisation des équipements, des salles de montage et du studio.

Diverses formations vous seront offertes par les techniciens(nes) en audiovisuel. Des formations adaptées aux besoins du projet à réaliser. Ceux-ci vous accompagnent selon vos besoins pour vous aider dans vos réalisations. Voici quelques formations offertes.

- Formation sur l'utilisation des équipements pour le prêt
- Formation, truc et astuces pour le tournage d'une capsule
- Formation sur le logiciel Adobe première
- Formation sur l'utilisation des équipements en studio
- Formation sur les équipements dans les classes

Comment communiquer avec les techniciens (nes) en audiovisuel?

Vous pouvez contacter les techniciens en audiovisuel, par le centre de service, via Teams, par courriel ou en personne en allant directement au service de l'audiovisuel afin de réserver et prendre un rendez-vous avec lui.

****Pour les employés et enseignants, la meilleure façon pour faire une demande au service audiovisuel est de passer par le centre de service.

Coordonnées du service de l'audiovisuel au campus de Québec

Pour les projets en productions audio /vidéo :

Local: Q3100 (à l'intérieur de la bibliothèque)

Teams: <u>Support.AVTeams</u>

Courriel: ServiceAudiovisuel@cegeplimoilou.ca

Pour les dépannages en classe

**Demande dans le centre de service

Téléphone: poste 6533 (DSTI)

Coordonnées du service de l'audiovisuel au campus de Charlesbourg

Pour les projets en productions audio /vidéo :

Local: C2520 (à l'intérieur de la bibliothèque)

Teams: elisabeth.laliberte

Courriel: elisabeth.laliberte@cegeplimoilou.ca

En deuxième lieu, contactez par Teams ou courriel: richard.roy@cegeplimoilou.ca

Pour les dépannages en classe

**Demande dans le centre de service

Téléphone: poste 3613 (Richard Roy) ou poste 6533(DSTI)



L'importance de faire une réservation.

Le matériel est limité, il est donc important de faire la réservation de votre équipement aussitôt que vous connaissez les grandes lignes de votre projet. Vous aurez donc la priorité sur ceux qui n'ont pas réservé et l'assurance d'être capable de réaliser votre projet.

- À quels moments sont vos enregistrements?
- À quelle date et quelle heure passerez-vous chercher le matériel?
- Si vous avez besoin de faire de l'édition vidéo, pensez à réserver une salle de montage. Prévoyez quelques heures de montage pour votre travail. Vérifiez avec le technicien la disponibilité des salles de montage.

Emprunt du matériel et formation.

- Le jour du prêt, présentez-vous à l'heure prévue au service de l'audiovisuel.
- Apportez votre carte étudiante. Le prêt se fait dans KOHA, le même système que celui de la bibliothèque.
- Prévoyez de 15 à 20 minutes pour la formation sur les équipements.
- Même si vous réservez pour un projet d'équipe, la responsabilité des équipements revient à la personne qui l'a dans son compte.
- Le temps du prêt est variable et selon le projet. Il est déterminé avec le/la technicien(ne) lors du prêt.
- Les équipements peuvent sortir en dehors de l'établissement, l'important c'est de les rapporter en bon état.

Transfert des données et sauvegarde.

- Avant de retourner le matériel, assurez-vous d'avoir fait une sauvegarde de vos enregistrements ou bien d'avoir transféré ces derniers dans une salle de montage ou bien à votre enseignant.
- Effacer les données sur l'appareil seulement quand vous êtes certain de les avoir sauvegardés. Si vous êtes incertain de la méthode, allez voir le technicien et il vous aidera à faire le transfert de vos données.

Retour du matériel.

- Assurez-vous que tout matériel est bien dans le sac avant le retour (caméra, batteries, câbles, cartes SD, etc.)
- Remettre les équipements directement au service de l'audiovisuel.
- Si un technicien n'est pas disponible, vous pouvez laisser l'équipement à la bibliothèque. Dans ce cas, assurez-vous de laisser votre nom et vos coordonnées si vous avez été incapable de sauvegarder vos enregistrements.
- Des frais de retard sont aussi applicables. (5\$ par jour et un maximum de 10\$)
- Lors d'un bris ou de la perte, l'équipement est facturé à l'emprunteur.



Comment faire une demande pour un projet de grande envergure?

Pour les enseignants et tous les membres du personnel, la meilleure façon de faire une demande de projets est par le centre de service. Pensez-faire vos demandes en début de session enfin, le plus tôt possible. Voici quelques exemples de projets qui nécessitent une demande de service.

- Besoins de matériel pour des étudiants ou d'équipes étudiantes d'un même cours, d'un même département
- Tournage en classe
- Enregistrement en studio
- Prise de photo en studio
- Enregistrement audio
- Tournage d'une capsule pédagogique
- Captation d'une conférence.
- Etc.